Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
30 AOUT 2022 – 17h30 -VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Jean Yves MOURET, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR.
Excusés : Antoine MARTINEZ, Alain PALAUSSE
Assistent : Jocelyn BROUSSE, Pierre CIBOT, Julie CUMINETTI, Jean Louis DAVID, Eric DORIA, André LAUR, André LEYMAT, Jean-Louis LLANTA, Eric PLANES, Jean POUS, Alain REY, Laurent SOLA.

1- Communication du Président.

Le Président ouvre la séance et souhaite une bonne rentrée aux membres du Bureau présents.

Il informe que Claude ATCHER a été mis à pied à titre conservatoire. Durant le temps de l'enquête, Julien COLETTE le remplacera dans ses fonctions.

L'audition de Christian TRALLERO devant la commission disciplinaire est prévue le vendredi 2 septembre 2022.

Le Président assure de son soutien à Bernard LAPORTE qui sera jugé devant le Tribunal Correctionnel de Paris à partir du 7 septembre.

2- Validation des PV du 07/06/22 et PV du 12/07/22 (Codir)

Les procès-verbaux du Bureau Territorial du 7 juin et du Codir du 12 juillet sont validés à l'unanimité.

3- Point sur le lancement de la saison

Arbitrage
Eric DORIA présente l'organigramme mis à jour de la Commission d'Arbitrage de la Ligue ainsi que des DDA et responsables de formation.
Il fait part des classements validés pour 2022-2023 et en communique les éléments.
Il dresse un point sur les affiliations, à la date du 30/08 : 533 ont été traitées.
Eric précise que les affiliations reçues au-delà du vendredi 17h ne sont pas traitées pour ne pas créer d'incidence avec la FDMD.
La campagne de recrutement ligues 2022-2023 est lancée : sur 390 candidats, 124 proviennent d'Occitanie, soit 31,8% ce qui classe la LOR en 1ère position au niveau national.

La balance des effectifs 2022-2023 (départs, arrêts, arrivées), tous départements confondus, montre un bilan positif de 63 officiels de match.

Les dates des stages arbitres inter départementaux 2022-2023 sont communiquées.

Eric DORIA liste les actions prioritaires « Bien joué » qui seront menées conjointement avec les arbitres référents de bassins et les CTC. Parmi elles, des ateliers de sensibilisation aux règles du jeu seront mis en place, pour le « rugby des ados «, avec le passage de la catégorie M14 (rugby éducatif) à la catégorie M16 (rugby compétition)

Il rappelle le processus de désignation et de la délégation de la DNA aux ligues pour les arbitres de champ en Fédérale 3, Espoirs Nationaux et Gaudermen et pour les arbitres assistants en Fédérale 1 et Elite 2 féminines.

Le dernier point porte sur la revalorisation des indemnités de rencontre et du traitement des notes de frais Ligue. Eric DORIA mentionne que l'indemnité kilométrique passe de 0,39€ à 0,45€/km sur les rencontres ligues. Le traitement des frais sera dorénavant effectué par la Ligue et non plus par les clubs, à partir de Oval-e dans un premier temps en attendant la mise en fonction de l'outil Copy Sud courant novembre.

Le Président DOUCET souhaite qu'une large diffusion soit faite sur les réseaux pour souligner le travail de la commission d'arbitrage.

Finances
Pierre CROS dresse le bilan intermédiaire 2021-2022.
Le résultat d'exploitation est à l'équilibre.
Les comptes seront arrêtés après réception de ceux de la FFR.
L'Assemblée Générale Financière se tiendra le samedi 29 octobre 2022 à la Maison du Rugby.

A propos de la MOT de Toulouse, Pierre CROS fait l'état d'avancement des travaux.
La fin du chantier est approximativement prévue pour la 1ère quinzaine de septembre.
Le budget a été respecté.
La réception officielle des travaux est prévue le jeudi 29 septembre 2022. Le Président DOUCET souhaite qu'un petit film montrant les aménagements effectués soit diffusé lors de cette cérémonie.

Pierre CROS dit qu'une commission de gestion et de suivi des espaces VIP sera mise en place.

Pour la MOT de Narbonne, Max SANTA et Christophe GIL font part des négociations en cours avec la municipalité de Gruissan, avec un rendez-vous à venir le jeudi 1er septembre.

Sur la MOT de Perpignan, Jean-Claude LEGENDRE a rencontré Jacques ZOCCHETTO qui est en attente d'une réponse de la FFR concernant les modifications sur la proposition de convention.
A ce jour, tous les abonnements sont toujours au nom de la Ligue.
Jean-Claude LEGENDRE précise qu'un contact a été pris avec le Foyer Laïque du Haut Vernet concernant leur demande de mise à disposition de 3 bureaux.

Règlement financier
Alain AZPIROZ apporte les précisions sur les modifications apportées au règlement financier (indemnités kilométriques et frais de prise en charge).
Il fait une synthèse du suivi du budget au 15 août 2022 sur la partie « produits », l'évènement majeur étant le versement de la subvention FFR (CTC) et les indemnités de formation (mutations).

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

France 2023
Jocelyn BROUSSE fait le point sur les étapes passées du train du rugby et du village rugby : Tarbes le 24 août, Narbonne le 28 août, les 26 et 27 août à Toulouse (village 1200 entrées). Jocelyn remercie le CD 31 et l'équipe d'Eric PLANES pour leur investissement.

Les prochaines étapes sont prévues à Montauban le 30 et 31 août, à Carcassonne le 1er septembre à Perpignan les 03 et 04 septembre (village), à Béziers le 05 septembre, à Montpellier les 06 et 07 septembre (Village), à Nîmes le 17 septembre, à Toulouse les 31 octobre et 1er novembre
Le projet de la « Passe du rugby Occitan » a été transmis aux correspondants des CD.
Jocelyn BROUSSE revient sur la billetterie et le courriel non reçu concernant l'attribution de places aux élus de la Ligue.

Commissions régaliennes
Jean-Claude LEGENDRE dit que la réunion de début de saison aura lieu le 15 septembre à Narbonne.
Il communique le nombre de dossiers de discipline traités lors de la saison 2021-2022 (jeunes : 237 dossiers – 180 visios – 2 appels) (seniors : 138 dossiers – 188 visios – 9 appels).
Jean-Claude LEGENDRE fait part des doléances des commissions sur le peu d'échanges avec les membres du Codir/Bureau et sur la possibilité de tenir une réunion en présentiel tous les 2 mois.
Jean Claude LEGENDRE et Laurent SOLA font le point sur les Représentants Fédéraux (RF). On dénombre 175 RF en activité (164 hommes et 11 femmes). De nombreuses promotions sont à noter. Le Bureau félicite Julie CUMINETTI pour sa promotion en tant que RF en Fed1, 24 chargés de formation.
Le Président DOUCET réitère sa demande à Laurent SOLA au sujet de la mission confiée sur le rugby des Ados.

Nouveaux clubs et fusions
Annette BERBOUS fait le point sur les nouveaux clubs, les fusions, et les mises en sommeil.
A ce jour, on dénombre 1200 mutations, 1 opposition, et 2200 affiliations.

Epreuves
Seniors
Rolland SORMANI rappelle la chronologie des dates (engagements, diffusion des poules).

<u>Régionale 1</u>

-Courrier de l'US TARASCON et ES LAROQUE-BELESTA
Les clubs contestent leur positionnement en poule 1 avec les clubs héraultais, audois et catalan
Pour rappel les réserves à XV sont obligatoires sur cette catégorie (RG FFR).
Le Bureau, après échanges, confirme la décision de la commission et vote à l'unanimité l'application stricte du règlement sportif voté à l'Assemblée Générale de Bagnères.
Ces deux clubs sont maintenus dans la poule 1.

-Courriel VPS ANDORRA
Club engagé le 21 juin.
Suite à une modification des RG FFR sur les conditions de participation des joueurs amateurs licences B/C (inscriptions de 2 joueurs maximum sur la FDM remplaçants compris), le club a pris la décision de décliner l'engagement de ses équipes seniors, cadets, et juniors au sein de la Ligue pour la saison 2022-2023 et de son souhait de maintenir son école de rugby.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Régionale 2

-CO TAUCH CORBIERES
Après diffusion des poules, le club, engagé le 4 juillet, demande à être rétrogradé en R3.
Suite au forfait de l'US Plateau de Sault, le Bureau confirme et vote la proposition de la commission (1 abstention) au club de Tauch Corbières avec la condition d'appliquer strictement le règlement (participation à la phase de poule sans possibilité de participer aux phases finales (championnat et Challenge).

-SAINT GELY PIC SAINT LOUP
Le club, contestant son classement et son positionnement en Régionale 2, demande d'accéder à la R1.
Le Bureau confirme l'avis de la commission et vote pour le maintien du club en R2.

Régionale 3

-US PLATEAU DE SAULT
Le courriel du 18 août 2022 annonce le retrait de son équipe.

-RS LANNEPAX et VVA L'ISLE DE NOE
Le courriel du club de RS LANNEPAX du 13/08/2022 signale sa mise en sommeil par manque d'effectif.
Le club du VVA L'ISLE DE NOE, suite à ce renoncement, demande le passage de la poule F vers la poule E.
Dans ces conditions, le Bureau valide la demande du club.

Rolland SORMANI indique que le projet du règlement sportif seniors 2022-2023 a été validé par la FFR sous réserve de quelques modifications à apporter.

Jeunes
Christian ABEILHE parle de la mise en place des équipes U18 nationaux et du positionnement des clubs sur cette compétition.
Au niveau régional, des dates ont été réservées au calendrier pour le Seven, pour l'Amicale des VI Nations, pour le tournoi Seven HSBC, pour la phase qualificative des sélections départementales et pour les finales de terroir (date unique 29 avril).

Féminines
Dorothée PEREZ fait part de la construction du règlement et des engagements de la compétition. Le calendrier et les poules seront diffusés le 13 septembre
Projet sur le tournoi de l'Amicale des VI Nations.

Rassemblements
Jean-Louis LLANTA fait un point sur les rassemblements.
A ce jour, 1 seule demande de rassemblement d'associations est enregistrée.
Le formulaire est accessible via le site de la Ligue.

Sportif
Eric PLANES communique les informations de l'équipe technique.
Nomination de Jérôme BRUNEMER responsable formation IREF.
Recrutement de CTC sur les terroirs 5 et 12.
Il rappelle l'investissement des CTC sur plusieurs évènements : vacances apprenantes, beach rugby à Valras et Canet et finale à Gruissan, train Coupe du Monde.
Réunions de rentrée pour les CTL le 24 août aux Saintes Marie de la Mer, le 25/ août à Narbonne pour l'ensemble de l'équipe technique régionale. Il en détaille le programme.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

IREF
Max SANTA informe de l'ouverture de la formation BP, avec 18 candidats sur Toulouse et 16 sur Narbonne.

Collège des Présidents CD
Alain REY fait le bilan de la 1ère année d'existence de ce collège.
Il communique l'ordre du jour de la réunion de rentrée : dossier subventions, modalités de fonctionnement avec les commissions de la Ligue, trophées du rugby amateur.

Ecoles de Rugby
Julie CUMINETTI fait part que pour la semaine nationale des EDR (du 10 au 18 septembre), les kits ont été reçus. Sur les 1465 écoles de rugby, 281 clubs occitans sont recensés.
Une réunion avec les référents départementaux aura lieu début juillet pour construire le plan d'action.
Julie rappelle que la licence-assurance 2021-2022 couvre les risques jusqu'au 31 octobre 2022 uniquement.

Ressources Humaines
Pierre CIBOT fait le point des effectifs.
3 départs : Hugo MATHIEU (CTC terroir 5) le 31 juillet, Claudie LASPERCHES (MOT Tarbes) le 31 août, Marine DARDENNE (MOT Toulouse) le 31 août.
Embauche : Emilie LAURENT le 22 août, Secrétaire de l'IREF, Jérôme BRUNEMER le 05 septembre Formateur IREF.
Le recrutement de CTC est en cours pour couvrir le remplacement sur les terroirs 5 et 12.
Service Juridique : Coralie PAPAILHAU le 19 septembre, juriste, + 1 stagiaire
Campus 2ème vague : 2 affectations : Perpignan (formations) et Toulouse (service juridique)
Service comptabilité Toulouse : Thaïna JEAN-JACQUES alternante le 1er septembre
1 CDD de 3 mois pour le traitement, la mise en place du défraiement des arbitres.

Pierre CIBOT informe le Bureau du versement de l'aide à l'emploi d'un montant de 10.000€.

Développement
Jean POUS parle du Rugby Santé et de l'aide du la CPAM 31 d'un montant de 7500€.
Séance ceci rugby animée par Philippe LAURENT le 08 septembre à 14h.
Rubie's, le montant de l'inscription est de 100€
Jean POUS se rendra à la Maison d'Arrêt de Mende le 27 septembre, rugby à 5
En collaboration avec AESIO, mise en place de la formation « gestion du stress » destinée aux arbitres.

Bernard PUJOL souhaite raviver les actions : corps constitués, rugby rural, papy's & mamy's et entreprendre une nouvelle action sur l'environnement et la politique durable.

Vacances apprenantes
André LAUR et André LEYMAT font un retour sur cette 2ème année d'expérience.
Le bilan est positif, avec 51 enfants recensés sur les 2 centres (La Grande Motte et Valrance).
Le suivi administratif a été plus aisé que l'an passé ainsi qu'au niveau de la direction des centres.
Quelques difficultés ont été identifiées notamment sur l'implication de certaines CAF pour le recrutement, cohabitation avec une structure d'accueil.
Une réflexion sur la pérennisation de l'action doit être entreprise.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

POS
André LAUR annonce que la révision réclamée depuis 4 ans (rattachement du Gard et du Nord du Lot lors de la création de la Ligue) a été entendue, avec une revalorisation maxi de l'enveloppe de 80.000€.
Le POS 2021-2022 présente un delta de 41.000€
Pour le POS 2022-2023, il faut définir rapidement les actions qui rentreront dans le cadre du POS à hauteur de 360.000€.
Le budget affecté fait l'objet de justifications en fin d'exercice. La collecte des données doit être organisée par chaque responsable dès le début de saison.

Rugby des Ados
La mise en œuvre des propositions estampillées LOR se met progressivement en marche.
Une lettre de sensibilisation a été envoyée aux présidents des clubs.
Pour les mesures nécessitant l'accord de la FFR, voire des modifications réglementaires, aucune réponse n'a été reçue.
Un premier bilan provisoire pourra être fait fin septembre après les engagements fermes.

Médical
Bernard VAUR souhaite connaître les besoins en assistance médicale (médecins, kinés) et obtenir les dates et lieux.

Services civiques
Michel PFLIEGER informe le Bureau que les clubs ont été informés le 21 juin de la procédure à suivre.
Dans le cadre de la formation des dirigeants, une visioconférence est programmée le 13 septembre sur le thème du service civique volontaire.

4- Questions diverses.

Jean-Yves MOURET fait un retour sur le séminaire des secrétaires généraux de Ligue qui s'est déroulé les 19 et 20 août.
Faible participation, le point principal abordé est celui de la qualification des terrains.

Séance levée à 21h50

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr